Image not found or type unknown

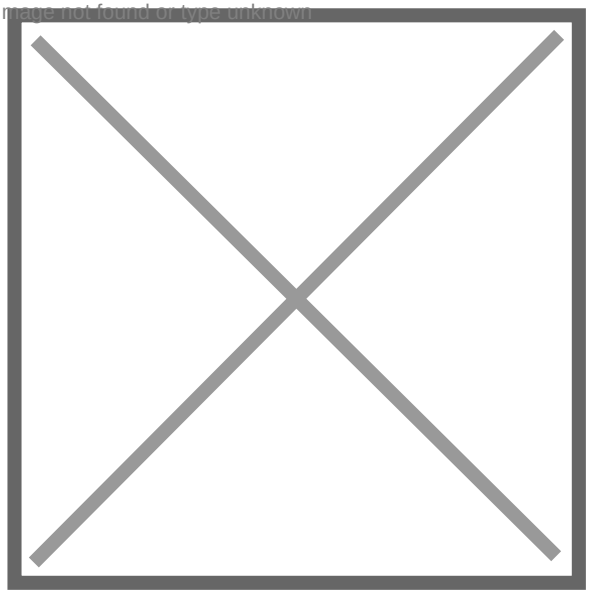

Ceder bail commercial avant terme

Par **dabl**, le **27/11/2014** à **15:05**

bonjour,
voila bientot 4 ans que je suis à mon compte je loue un local et je souhaite arreter mon activité à la fin de l année, j'ai trouvé un acheteur mais uniquement pour mon materiel pas le fond de commerce (je ferme la ste) et l acheteur souhaite aussi garder le local, l agence ou je loue refuse de re faire un bail pour le nouveau locataire l agence me dit que je vais devoir rester garant jusqu'a la fin du bail soit encore 5 ans, ma question est si je ferme ma société et que le nouveau locataire ne paye pas les loyers l agence peux t elle se retourner vers moi meme si ma société est fermée? l agence me dit que si elle re fait un bail elle perd toute ses garantie pffffffff je comprend pas pourquoi merci de me repondre.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés